

Examen écrit- session 2- Semestre 2 2021-2022

Langue : FLE	Niveau : 3	Date : 25 juin	Durée : 1h30
--------------	------------	----------------	--------------

RÉPONDEZ SUR LE DOCUMENT ET GLISSEZ-LE DANS LA COPIE D'EXAMEN

Est-ce vraiment dangereux de faire du vélo en ville ?

SECURITE Cent quarante-sept cyclistes ont perdu la vie en 2013. Si les chiffres sont en baisse, faire du vélo en ville n'est pas exempt de risques...

Publié le 30/05/14



Pendant la "semaine de la mobilité", qui nous invite à partir de lundi à "repenser (nos) déplacements domicile-travail", les cyclistes connectés vont pouvoir se mesurer dans une "course virtuelle" dans le cadre d'un concours pour promouvoir le vélo. — Fred Dufour AFP

Ce mercredi, la Sécurité routière présentait son bilan 2013 de l'accidentalité routière, avec les chiffres les plus bas depuis la création de ces statistiques en 1948. Le dernier bilan est en progrès mais dénombre encore 3.268 personnes tuées, dont 147 cyclistes.

17 vies sauvées

Avec une accidentologie peu élevée au regard de l'ensemble des catégories d'usagers de la route, celle des cyclistes est l'une des plus épargnées. Elle enregistre une baisse de la mortalité de 10 % par rapport à l'année précédente, soit 17 vies sauvées. Mais enfourcher son vélo peut s'avérer dangereux pour les citadins. Près du tiers des accidents mortels concernant les cyclistes sont provoqués par une collision

avec un camion. En cause, l'important angle mort de ces véhicules, qui prive leurs conducteurs d'une visibilité optimale lorsque des cyclistes tentent de les dépasser par la droite au feu rouge.

« Faire du vélo en ville est relativement sûr, mais les cyclistes doivent être conscients du danger », estime Christophe Ramond, chargé des études et recherches à l'association Prévention routière. « Ils doivent garder à l'esprit que les autres usagers ne les voient pas forcément. A charge pour eux de faire preuve de prudence et de se rendre le plus visible possible », poursuit-il.

La sensibilisation plutôt que la répression

Equipement essentiel de protection, le casque est boudé par 90 % des cyclistes français. Ce qui relance un débat récurrent : faut-il passer par la contrainte et rendre son port obligatoire ? Pas nécessairement. « Regardez ceux qui font du Vélib' à Paris, presque personne ne porte de casque. D'autant que toute exigence nouvelle aurait un impact à la baisse sur la pratique du vélo », juge Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo auprès du ministère de l'Équipement et des transports. « Ce n'est pas nécessaire », surenchérit Christophe Ramond. Pour le directeur des études et recherches à l'association Prévention routière, « la sécurité passe par la sensibilisation. Il faut éduquer les cyclistes, leur apprendre à anticiper le danger pour mieux l'éviter ». En Suisse, aucune disposition réglementaire n'existe en la matière, pourtant le port du casque est largement répandu. Le fruit d'une importante campagne de sensibilisation.

Un meilleur partage de la circulation

« Il faut un meilleur partage de l'espace entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons », estime Dominique Lebrun, « et songer à verbaliser les véhicules qui stationnent sur les pistes cyclables ». Une façon de penser partagée par l'association Mieux se déplacer à bicyclette. Manifestations, pose de panneaux « Cycliste mécontent » ou encore emballage de voitures mal garées qui gênent la circulation des vélos : l'association n'hésite pas à mener des actions coup de poing pour se faire entendre. Plusieurs pistes sont à l'étude pour améliorer la cohabitation des usagers sur les voies. « A l'avenir, indique Dominique Lebrun, la signalisation devrait être plus horizontale, avec davantage de marquage au sol. »

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Reformulez les idées du texte pour répondre aux questions. Ne recopiez pas le texte.

1. Pourquoi le bilan de la sécurité routière est-il positif en 2013 ?

1.5 points

2. Quels sont les risques de faire du vélo en ville ?

2 points

3. Quelles sont les solutions pour être en sécurité quand on fait du vélo en ville ?

3 points

GRAMMAIRE

1. Conjuguez les verbes en gras de ce passage extrait du texte au passé composé ou à l'imparfait.

Recopiez seulement le verbe conjugué.

3,5 points

En 2010, Julie a / _____ l'idée de s'inscrire dans une association avec une amie qui elle **habite** / _____ à côté de chez elle. Elles **travaillent** / _____ ensemble depuis 5 ans et **s'entendent** / _____ bien. Malheureusement, quand Julie **propose** / _____ à Marie de faire du jardinage dans un jardin partagé, Marie **lui dit** / _____ qu'elle **n'aime** / _____ pas la nature. Elles décident donc / _____ de choisir une autre association dans le quartier.

2. Conjuguez les phrases suivantes en conjuguant les phrases aux temps exigés par le contexte.

3 points

a. Hier, tu n'étais pas là, si je _____ (savoir), je _____ (ne pas venir).

b. C'est bientôt les vacances, si tu _____ (vouloir) trouver un stage, il _____ (falloir) t'y mettre.

c. Lucie n'est pas très travailleuse, elle _____ (pouvoir) partir en vacances si elle _____ (travailler) plus,

EXPRESSION ÉCRITE

1. **Pensez-vous que la situation se soit améliorée à Paris depuis 2013 concernant les dangers que rencontrent les cyclistes ? Comparez la situation décrite dans le texte avec votre expérience personnelle de cycliste ou de piéton à Paris. Expliquez les dangers mais aussi les avantages de ce moyen de transport dans une ville comme Paris. Rédigez une argumentation de 300-400 mots**

7 points





